

# Avis de marché

## Identification de l'organisme qui passe le marché

Communauté de Communes Mad & Moselle 2 bis rue Henri Poulet 54470 THIAUCOURT  
tél : 03 83 81 91 69 - fax : 03 83 81 96 77- [accueil@cc-madetmoselle.fr](mailto:accueil@cc-madetmoselle.fr)

## Type de marche

Marché public en Procédure adaptée conformément aux articles 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

## Objet du marché

Extension de locaux communautaires et aménagement d'un parking – 54 THIAUCOURT

## Division en lots

Le marché sera attribué en lots séparés comme suit :

- Lot 1 : Terrassement – VRD - Réseaux
- Lot 2 : Démolition - Gros œuvre
- Lot 3 : Serrurerie
- Lot 4 : Plâtrerie - Isolation
- Lot 5 : Menuiseries intérieures
- Lot 6 : Electricité – Courants faibles

## Délai global d'exécution des travaux

2 mois.

## Démarrage prévisionnel des travaux

Semaine 17

## Lieu de livraison et d'exécution

54 THIAUCOURT

## Financement

Budget général

## Composition de l'offre

Il comprendra les pièces suivantes complétées, datées et signées :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1)
- Pouvoirs des personnes habilitées à engager juridiquement le candidat
- Déclaration du candidat (DC2), accompagnée de la copie du jugement prononçant le redressement judiciaire, le cas échéant
- Attestation sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'a pas commis d'infractions, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour toutes infractions au code du travail
- En cas de redressement judiciaire de l'entreprise, copie du jugement prononcé à cet effet.
- Les éventuelles déclarations de sous-traitance si de telles relations contractuelles sont déjà définies DC4)
- Actes d'Engagement (A.E.) pour chaque lot,
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- Cahier des Clauses Techniques et Particulières et Décomposition des Prix Globaux et Forfaitaires (CCTP- DPGF) pour chaque lot, à accepter sans modification,
- Mémoire technique devra décrire les dispositions que l'entrepreneur se propose d'adopter pour l'exécution des travaux.
- Le Planning, à accepter sans modification.
- La Notice de Sécurité, à accepter sans modification

Se référer au Règlement de Consultation

## Analyse et jugement des offres

Classement et choix des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles 62 et 63 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction de l'application des critères suivants :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 35%
- Délai : 5%

**Négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

**Délai minimum de validité des offres**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Modalités d'obtention du dossier**

Sur demande écrite auprès de la Communauté de Communes Mad & Moselle ou par voie électronique sur la plate forme dématérialisée : [www.e-marcheslorraine.fr](http://www.e-marcheslorraine.fr)

**Date limite de réception des offres**

3 avril 2017 à 17h30

**Date d'envoi de l'avis de marché**

14 mars 2017